

**Bureau d'appui à la consolidation de la paix (PBSO) /  
Fonds pour la consolidation de la paix (le Fonds)**

<b>Intitulé du projet :</b> Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix	<b>Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU :</b> ONU Femmes, UNDP, FAO
<b>Personne à contacter concernant le projet :</b>  Adresse : Chantal Kingue Ekambi Coordinateur du Programme ONUFEMMES en RCA  Adresse : Avenue Barthélemy Boganda Téléphone : +23675412404 E-mail : chantal.ekambi @unwomen.org	<b>Partenaire(s) d'exécution – nom et type de partenaire (gouvernement, organisation de la société civile, etc.) :</b> 1 – Assemblée Nationale 2 - Ministères : i) Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation Nationale ii) Ministère du Développement Rural et de l'Agriculture (ANDE et ACDA) iii) Ministère de l'Intérieur iv) Autorité Nationale des Élections (ANE)
<b>Site du projet :</b>	- République Centrafricaine : villes de Bangui, Bambari, Kaga-Bandoro, Bossangoa et Bria
<b>Descriptif du projet :</b> Le projet vise le renforcement des capacités des femmes et jeunes filles de la RCA pour leur meilleur leadership et engagement dans le processus de dialogue national et de relèvement en vue de la consolidation de la paix en RCA ainsi que leur participation qualitative et quantitative dans la vie politique et publique.	<b>Fonds pour la consolidation de la paix :</b> <b>2,548,383.81 USD</b> <b>Apport gouvernemental : 0</b> <b>Autre : 0</b> <b>Coût total du projet : 2,548,383.81 USD</b> <b>Date de démarrage du projet proposée : Août 2017</b> <b>Date d'achèvement du projet proposée : Février 2019</b> <b>Durée totale (en mois) : 18 mois</b>
<b>« Score » sur l'égalité entre les sexes (« Gender Marker ») : <sup>1</sup> 3</b> <i>Note 3 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes comme principal objectif.</i> <i>Note 2 pour les projets ayant l'égalité entre les sexes parmi leurs objectifs.</i> <i>Note 1 pour les projets contribuant en partie à l'égalité entre les sexes mais pas de manière significative.</i>	

<sup>1</sup> PBSO prend en compte l'intégration des femmes et des jeunes filles à tous les projets du Fonds, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité 1325, 1612, 1888, 1889.

*Note 0 pour les projets qui ne visent pas contribuer à l'égalité entre les sexes.*

**Résultats du projet :**

- 1) **Résultat 1 : L'environnement favorable à la participation politique et à la vie publique des femmes en RCA s'est amélioré.**
- 2) **Résultat 2 : les femmes participent mieux à la vie politique et publique ainsi que leur leadership est renforcé.**
- 3) **Résultat 3 : Le leadership féminin est promu dans le cadre de la gouvernance communautaire**

**Domaine de résultat du Fonds<sup>2</sup> résumant au mieux l'objectif du projet (*choisir un seul*) :**

**2. Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) en ses 3 volets : (2.1) Réconciliation nationale ; (2.1) Démocratie ; (2.3) Gestion/ résolution des conflits.**

---

<sup>2</sup> Les domaines de résultat du Fonds pour la consolidation de la paix sont les suivants :

1. *Apporter un soutien au processus de mise en application des traités de paix et de dialogue politique (Priorité 1) :*

(1.1) Réforme du secteur de la sécurité; (1.2) État de droit; (1.3) Désarmement, démobilisation et réintégration; (1.4) Dialogue politique;

2. *Promouvoir la coexistence et la résolution pacifique des différends (Priorité 2) :*

(2.1) Réconciliation nationale; (2.1) Démocratie; (2.3) Gestion/ résolution des conflits;

3. *Revitaliser l'économie et générer des dividendes immédiats de la paix (Priorité 3) :*

(3.1) Génération d'emplois; (3.2) Services de base.

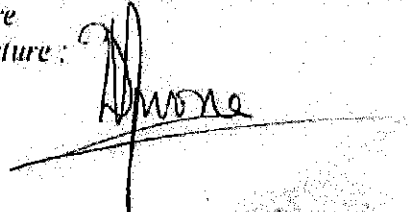
4. *(Ré)-établissement des services administratifs essentiels (Priorité 4)*

(4.1) Renforcement de capacité nationale en services essentiels; (4.2) Extension de l'autorité de l'état/ administration locale ; (4.3) Gouvernance de ressources de consolidation de la paix (y compris le Secrétariat PBF).

**(Pour les projets financés par l'IRF)**

Entité(s) bénéficiaire(s) de l'ONU

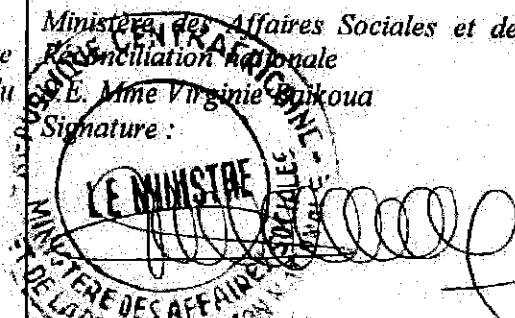
Nom du Représentant :  
Mme Diana L. Ofwona, Directrice  
Régionale pour l'Afrique de l'Ouest et du  
Centre  
Signature :



Nom de l'Agence : UN Women  
Date et cachet : 3 août 2017

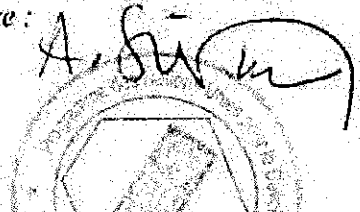
Représentant des autorités nationales

Ministère des Affaires Sociales et de la  
Réconciliation nationale  
S.E. Mme Virginie Brikoua  
Signature :



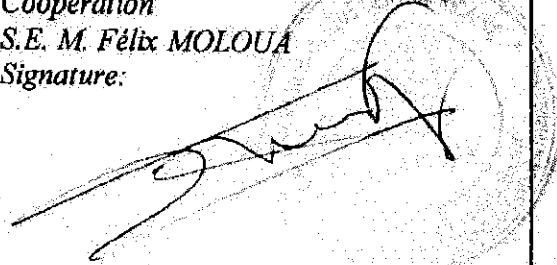
Titre : Ministre des Affaires Sociales et de  
la Réconciliation nationale  
Date et cachet : 08 AOUT 2017

Nom du Représentant :  
M. Aboubacar Koulibaly, Directeur Pays  
Signature :



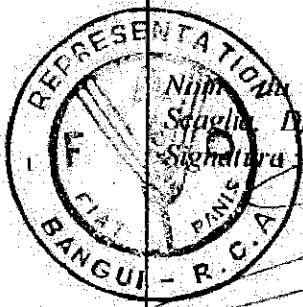
Nom de l'Agence : Programme des  
Nations Unies pour le Développement  
(PNUD) RCA  
Date et cachet : 3 août 2017

Ministère de l'Economie, du Plan et de la  
Coopération  
S.E. M. Félix MOLOUA  
Signature :



Titre : Ministre de l'Economie, du Plan, et  
de la Coopération

Date et cachet : 16 AOUT 2017

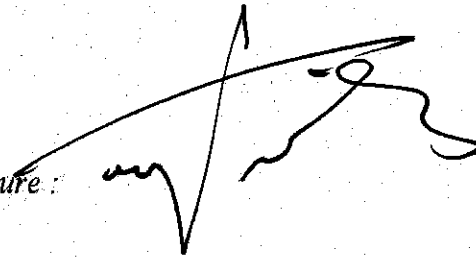


Représentant Jean-Alexandre  
Saglio, Directeur Pays  
Signature :

Nom de l'Agence : FAO, RCA  
Date et cachet : 03 Août 2017

**Bureau d'Appui à la Consolidation de la Paix (PBSO)**



*Nom du Représentant*  
*M. Oscar Fernandez-Taranco*  
*Sous-Secrétaire Général*

*Signature :* 

*Date et cachet :* 12 Sept 2017

**Mme le Coordonnateur Résident (CR)**

*Nom du Coordonnateur Résident :*  
*Mme Najat Rochdi*  
*Représentant Spécial Adjoint du*  
*Secrétaire Général, Coordonnateur*  
*Humanitaire, Coordonnateur Résident du*  
*Système des Nations Unies*

*Signature :*  

*Date et cachet :* 10/08/2017

**Table des matières :**

*Longueur maximale : 15 pages*

**I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds**

- a) Contexte relatif à la consolidation de la paix
- b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler
- c) Justification du financement par le mécanisme de financement des interventions rapides (IRF)

**II. Objectif du soutien du Fonds et mise en œuvre**

- a) Résultats du projet, théorie de changement, activités, cibles et enchaînement
- b) Budget
- c) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et des partenaires d'exécution

**III. Gestion et coordination**

- a) Gestion du projet
- b) Gestion des risques
- c) Suivi et évaluation
- d) Dispositions administratives (langage normalisé)

**Annexe A :** Résumé du projet (à fournir sous format Word au Bureau du MPTF)

**Annexe B :** Cadre de résultats du projet PRF

## COMPOSANTES DU PROJET :

### I. Contexte relatif à la consolidation de la paix et justification du financement par le Fonds

#### a) Contexte relatif à la consolidation de la paix :

La République Centrafricaine (RCA) connaît depuis plus de deux décennies des crises récurrentes qui ont contribué à l'affaiblissement des capacités de l'État, à la destruction du tissu social et économique, et à l'extrême pauvreté des populations tant en milieu rural qu'urbain. La mauvaise gouvernance, la politisation des Forces de Défense et de Sécurité, la faiblesse des institutions, la dégradation des infrastructures sociales et économiques (routes, ponts, énergie et télécommunications), ajoutées à l'inégale répartition des ressources et actions de développement dans les régions, ont créé un sentiment d'exclusion et de marginalisation fortement ressenti et exprimé, souvent de manière violente par les populations. La crise récente, la plus dévastatrice de par l'ampleur des violences, est la résultante d'une accumulation de frustrations sur les plans politique, économique et social, liées au non-respect des accords et engagements pris lors des processus de dialogue précédents. Dans le passé, et depuis l'escalade des crises politiques dans le pays en 2012 et 2013, la RCA a conclu plusieurs accords de paix et de réconciliation. Il s'agit principalement de l'accord de Libreville (Janvier 2013), la déclaration de N'Djamena (Avril 2013) et l'Accord de Brazzaville (Juillet 2014). Néanmoins, une lecture de ces accords permet de conclure que la question des femmes n'y est pas mentionnée. La participation et la contribution des femmes à ces accords a été très limitée puisque ces accords ont été discutés et signés principalement par des hommes. De plus, les accords issus du Forum de Bangui tenu en mai 2015, notamment le Pacte républicain pour la paix, la réconciliation nationale et la reconstruction en République Centrafricaine, comportent l'engagement de mettre fin à l'utilisation des enfants ainsi qu'aux autres violations graves des droits des enfants. L'accord sur les principes de Désarmement, de Démobilisation, Réintégration et de Rapatriement (DDRR) ne mentionne pas la question des femmes et n'inclut aucune mesure spéciale pour les femmes qui sont les premières victimes<sup>3</sup> du conflit en RCA. Pourtant ; selon le Rapport du projet de mapping documentant les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire commises sur le territoire de la République Centrafricaine de 2003 à 2015 : Un grand nombre des civils ont été victimes d'exécution extrajudiciaires et de violences et de violences sexuelles ou basées sur le genre, d'autres ont été mutilés, torturés et sévèrement maltraités, déplacés de

---

<sup>3</sup> Les données disponibles en rapport avec l'ampleur des violences basées sur le genre (GBVIMS : Système d'information et de monitoring des Violences basées sur le genre) confirment qu'entre 2013 et 2016, 24 868 cas de violences basées sur le genre (y compris des violences sexuelles liées au conflit) ont été répertoriées subies par les femmes et les filles.

force ou ont disparu. Des milliers d'enfants mineurs ont été recrutés par les groupes armés.

Les femmes et les filles sont principalement les victimes de conflits. Elles sont les premières victimes de violences sexuelles et basées sur le genre. Le viol a donc été utilisé comme arme de guerre. Ces violences sexuelles incluaient notamment des viols en public, devant les membres de la famille et de la communauté, des viols collectifs et des viols de jeunes filles. Les femmes ont été utilisées comme esclaves sexuelles, des femmes et des filles capturées à leurs adversaires avérés ou présumés. Certaines de ces victimes ont eu des enfants suite aux viols, qui à leur tour ont dû faire face à la stigmatisation et à l'exclusion, rendues persistantes en raison du manque de mesures adéquates pour faciliter leurs intégrations dans leurs familles et communautés.

Néanmoins, la RCA est arrivée à un tournant de son histoire. Avec la réduction en pertes civiles de masse, l'achèvement de la période de transition et l'élection pacifique d'un gouvernement démocratique, la RCA a une fenêtre d'opportunité pour consolider et renforcer la paix dans le pays de manière inclusive. Le Président Faustin-Archange Touadéra a reçu le mandat des Centrafricains et le soutien de la communauté internationale pour tourner la page sur le passé. La Centrafrique ne peut se reconstruire, ni se développer sans inclure les femmes. Ce constat, les représentants des partis politiques et de la société civile le font. Et pourtant, les femmes centrafricaines restent les grandes oubliées.

De plus, le gouvernement centrafricain a présenté à la communauté internationale, en Novembre 2016, son Plan de Relèvement et de Consolidation de la Paix (RCPCA) qui définit les priorités nationales en termes de consolidation de la paix. Cet instrument garantit, au plus haut niveau politique, un engagement stratégique de la RCA sur les priorités clés du gouvernement pour consolider la paix et la stabilité à travers ses trois piliers : (i) Restaurer la paix, la sécurité et la réconciliation ; (ii) Renouveler le Contrat Social entre l'État et la population ; (iii) Promouvoir le relèvement économique et la relance des secteurs productifs. À travers le RCPCA, la RCA a une opportunité pour mieux reconstruire et s'est engagé à intégrer une perspective genre à toutes les phases et piliers de la reprise afin d'en assurer la durabilité et l'inclusivité.

A cet égard, le gouvernement a adopté la Loi sur la parité instituant un quota d'au moins 35% entre les hommes et les femmes dans les emplois publics, parapublics et privés, ainsi que les instances de prises de décision en République Centrafricaine.

De plus, il existe une Stratégie nationale de réconciliation, lancée le 21 décembre 2016 par le Président de la République qui est matérialisée par les comités locaux de paix au niveau national, préfectoral et communautaire.

Le Président de la République a réuni pour la première fois le 20 Avril 2017 les représentants des 14 groupes armés dans le cadre du dialogue politique pour la recherche de la stabilisation et le lancement effectif du processus DDRR.

En partenariat avec le système des Nations unies et les partenaires techniques et financiers, un Plan de Stabilisation immédiate de la ville de Bambari (ville libérée de l'occupation des groupes armés) a été développé sous l'égide de la Présidence.

Cet effort de reconquête de la paix, dénommée « Bambari, ville sans arme », est une initiative pilote à soutenir.

Malgré ces progrès politiques importants et l'amélioration des conditions de sécurité dans le pays, les défis restent majeurs pour la prise en compte du genre dans les processus de relèvement et de consolidation de la paix en RCA. Il existe encore une faible représentativité des femmes dans les structures de prise de décision et il convient de reconnaître les impacts en termes de genre de la crise sur la population, surtout les jeunes, et d'identifier les besoins, rôles et potentiels spécifiques et souvent divergents des femmes dans le processus de consolidation de la paix, de relèvement de l'économie et de construction d'une société plus juste, équitable et solidaire. Un appui à une réponse aux besoins et rôles spécifiques des femmes et des jeunes filles pour leur permettre de jouer leur rôle d'agent de changement positif et ainsi favoriser les perspectives de stabiliser le pays sur une base inclusive et équitable.

**b) État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler :**

**Tableau 1 – État des lieux des activités relatives à la consolidation de la paix actuellement en cours et déficits à combler**

Résultat ou thématique visé	Source de financement (gouvernement/ partenaire de développement)	Projets majeurs	Durée des projets	Budget en dollars US	Description des déficits majeurs à combler – liés au programme ou au financement
<i>L'environnement favorable à la participation politique et à la vie publique des femmes en RCA est renforcé.</i>	UNDP	<i>Lutte contre l'impunité des VBG&amp;S et Appui à la promotion de l'égalité des sexes en RCA (UNDP)</i>	<i>Avril-Décembre 2017</i>	<i>200 000USD</i> <i>Pour le renforcement du cadre juridique et institutionnel de lutte contre les violences sexuelles et basées sur le genre</i>	<i>Projet pour la protection des femmes affectées par le conflit en lien avec la restauration de la chaîne pénale. Non lié au leadership des femmes au relèvement et à stabilisation de la femme</i>



					-
<i>Les femmes participent mieux à la vie politique et publique ainsi que leur leadership est renforcé.</i>					<i>Projets inexistant – déficit à combler – manque perspective genre dans institutions électorales et partis politiques</i>
<i>La lutte contre l'impunité des VBG&amp;S est renforcé</i>		<i>Lutte contre l'impunité des VBG&amp;S et Appui à la promotion de l'égalité des sexes en RCA (UNDP</i>	<i>Avril-Décembre 2017</i>	<i>200 000USD pour la mise en œuvre des mécanismes de prise en charge holistique (juridique, judiciaire, opportunités économiques ) Des survivantes des VBG&amp;S</i>	<i>Ce Projet cible appui et les mécanismes de prise en charge au profit des victimes VBGS</i>

**c) Justification du financement par l'IRF :**

***Priorités du RCPCA soutenues par le projet***

Le retour à l'ordre constitutionnel en RCA après des élections législatives et présidentielles en 2016, le succès de la conférence de Bruxelles tenue en novembre 2016 qui a permis un engagement de la communauté internationale pour la mobilisation de fonds importants pour la relance du développement du pays, l'adoption de la loi sur la parité en novembre 2016 et la mobilisation et la détermination des femmes centrafricaines, constituent des signes et des opportunités en faveur d'un intérêt accru pour la proposition d'un appui spécifique pour la promotion et la participation des femmes au processus de relèvement et de consolidation de la paix. De plus, le gouvernement de la RCA et les Nations-Unies ont une occasion limitée de tirer profit des progrès politiques et sécuritaires récents. Dans ce contexte, il est impératif de soutenir le

gouvernement à court terme pour améliorer la participation des femmes dans la vie politique et publique et renforcer les capacités des femmes et de la société civile pour un meilleur accès des femmes aux sphères décisionnelles et, à long terme, améliorer leur leadership afin de contribuer à briser le cycle de la violence et renforcer la paix dans le pays. Le projet répond directement aux priorités de consolidation de la paix contenue dans le RCPCA et constitue un objectif essentiel pour les autorités et l'ensemble de la classe politique, dans la mesure où cela contribuera à la stabilisation à court terme du pays et de jeter les bases pour un développement durable et inclusif en RCA à plus long terme. Spécifiquement, le projet répond au besoin urgent de faciliter l'accès des femmes aux sphères décisionnelles durant cette période cruciale de planification post-conflit et d'améliorer leur leadership.

#### - *Justification du projet*

La consolidation de la paix passe par un dialogue renforcé à tous les niveaux de la société centrafricaine. La prévention et la résolution des conflits nécessitent également un dialogue inclusif, grâce à une implication de toutes les composantes de la société. Le présent projet vise à contribuer au renforcement du leadership des femmes pour mieux les impliquer dans la réalisation des initiatives de stabilisation décrites en rappel au contexte actuel de la vie politique et public de la RCA.

Les femmes ont, en effet, un rôle essentiel à jouer dans le renforcement du dialogue national. Représentant la majorité de la population, leur marginalisation ne pourrait qu'aller à l'encontre d'un dialogue inclusif indispensable pour permettre de prévenir et résoudre de nombreux conflits au niveau local et national. A la suite des élections législatives de mars 2016, le quota des femmes présentes dans le parlement a connu une régression certaine. Elles représentent 9,2 % au Parlement. Lutter contre la marginalisation des femmes et promouvoir le leadership des femmes ne va pas seulement permettre qu'elles fassent librement entendre leur voix, mais aussi que leurs besoins spécifiques soient pris en compte dans la planification post-conflit.

Premières victimes des conflits, elles sont aussi premières activistes de la paix. Les bonnes pratiques et leçons apprises, à travers le monde, en matière de maintien de la paix démontrent qu'en situation de tensions politiques et sociales, les femmes, en tant que groupe, peuvent agir de façon neutre, pour faire avancer l'intérêt général et la paix. Elles disposent par ailleurs d'un fort pouvoir de mobilisation, d'organisation, de médiation et de rapprochement. Elles peuvent ainsi constituer des intermédiaires privilégiées dans le dialogue national et promouvoir des valeurs et un comportement pacifistes. Les Résolutions 1325 et 2122 du Conseil de Sécurité insistent sur ce rôle indispensable des femmes dans le maintien de la paix et de la sécurité, notamment à travers leur pleine et équitable participation à toutes les phases du processus électoral et à la vie politique.

En Mai 2015, au cours de la consultation des femmes en prélude du Forum de Bangui les femmes centrafricaines de tous bords ont défini leurs besoins et leur vision.

De plus, en matière d'engagement citoyen, il existe sur l'ensemble du territoire centrafricains des plateformes de femmes capables et engagées qui ont fait preuve de leur capacité à prévenir et résoudre les conflits. En effet, il existe des réseaux des femmes élues, des leaders communautaires, des membres d'organisations économiques, des militantes dans les partis politiques, des femmes anciennes ministres et parlementaires et ou des femmes occupant ou ayant occupé des postes de responsabilités dans les sociétés, des femmes dans les entreprises du secteur privé, des femmes académiciennes ou gradées

dans les corps de défense. Le manque de coordination de tous ces efforts ne favorise pas la mise en place d'un dialogue national serein et empêchant aux femmes d'en être pleinement les initiatrices et actrices.

Le Programme Pluriannuel développé par ONU Femmes sur « La Promotion du leadership et la participation des femmes dans la vie politique et publique en RCA » en Décembre 2016 a relevé plusieurs facteurs qui empêchent les femmes à jouer un rôle décisif dans la promotion d'un dialogue serein et constructif –

Tout d'abord l'environnement politico-légal n'est pas favorable à la participation des femmes. Nombreux restent encore les exemples de cette inégalité : i) le quota de participation des femmes dans les institutions inscrites dans la Constitution et dans la loi sur la parité est de 35% et ne s'applique pas encore dans tous les secteurs de la vie nationale, ii) un faible accès des femmes aux postes décisionnels dans les partis politiques, iii) une faible représentation des femmes dans la chaîne électorale. De plus, iv) les femmes restent largement sous-représentées dans les postes non-électifs et dans les postes de prise de décision au sein des partis politiques et dans les secteurs de la sécurité, de la gouvernance et du développement économique et social. La moyenne est montée et estimée à 19,7 % suite à la nomination des femmes dans les organes prévus par la Constitution en Mars 2017.

D'autre part, une fois élues ou nommées, les femmes ne disposent pas toujours des connaissances et compétences suffisantes à l'exercice de leurs fonctions et pour participer et/ou d'influencer l'élaboration des politiques et stratégies au niveau local et national ainsi qu'à la prise de décisions.

De même, au niveau communautaire, les femmes ne disposent pas des outils nécessaires pour pouvoir pleinement participer à la gestion des affaires de la communauté et à la résolution des conflits.

En outre, les femmes élues au niveau national ne sont que trop peu en contact avec les femmes dans les communautés, ce qui limite la capacité des femmes dans leur ensemble à s'inspirer de ces modèles et améliorer leur statut dans la société et participer, de manière bien visible, à relever les défis majeurs que connaît le pays.

Dans ce contexte, il devient donc essentiel de lutter contre ces barrières afin de promouvoir le rôle des femmes comme initiatrices et actrices du renforcement du dialogue à tous les niveaux et leur en donner les moyens.

De même il est important de préparer la génération future à prendre le relais en investissant sur des initiatives à impact rapide qui peuvent stimuler le leadership des jeunes filles pour les engager dans les activités de consolidation de la paix. Il faut aussi les exposer à des opportunités pour qu'elles soient participent elles aussi au relèvement et à la consolidation de la paix.

Cette proposition de projet soumise au PBSO qui vise à renforcer la participation des femmes dans la vie politique et leur leadership, vient à point nommé et prend tout son sens. Il constitue une opportunité pour permettre aux femmes et filles de la Centrafrique non seulement de s'engager et de rendre les processus de consolidation de la paix plus pérennes.

Cette proposition soumise dans un contexte d'urgence et permettra :

- À très court terme, de favoriser l'accès et une participation inclusive et efficace des femmes et des jeunes filles à tous les niveaux décisionnels dans les initiatives de relèvement en cours,
- À moyen terme, de supporter des réalisations concrètes qui vont bâtir un leadership féminin, surtout jeune, tout en établissant des mécanismes de réconciliation durable, juste et équitable et supporter les efforts de consolidation de la paix et la réconciliation en RCA.

Dans ce contexte, le financement du PBF va soutenir les premiers mécanismes d'appui pour veiller à ce que les femmes leaders et celles dans les institutions soient acceptées et jouent un rôle clé dans la conception et la mise en œuvre des activités de relèvement et de consolidation de la paix et à renforcer les organisations de femmes dans leurs efforts de réconciliation en fournissant un soutien financier et technique adéquat de départ . Ce projet contribuera à mettre en route les aspirations des femmes et permettra ainsi de promouvoir le rôle des femmes dans la consolidation de la paix. C'est un catalyseur pour assurer une participation qualitative et quantitative des femmes dans le processus de stabilisation. A cet effet, l'accent est mis sur la promotion de la participation et de la représentation des femmes dans les mécanismes de résolution des conflits au niveau communautaire et, ainsi dans le renforcement du leadership politique des femmes élues pour assurer la cohésion sociale et la réconciliation nationale et préparer les aspects de relèvement.

## **II - Objectifs du soutien du Fonds et mise en œuvre proposée**

### **a) Résultats attendus du projet :**

L'objectif global du projet soutenu par le Fonds est de contribuer à améliorer l'accès et la participation des femmes aux sphères décisionnelles de la vie politique et publique et renforcer leur leadership afin de leur permettre de se faire entendre et de participer aux processus de relèvement et de consolidation en RCA, tout en favorisant un leadership d'une nouvelle génération de jeunes filles leaders dynamiques, engagées et visionnaires.

### **b) Théorie du changement :**

*SI* le cadre juridique et légal existant était amélioré et appliqué pour assurer une meilleure représentativité des femmes de manière égalitaire,

*SI* les leaders de la société civile, les leaders religieux et les médias plaident pour la participation et l'engagement des femmes et des jeunes filles dans le processus de réconciliation nationale et la valorisation de leur image,

*SI* les femmes engagées dans la vie politique et publique étaient mieux appuyées et mieux outillées dans l'exercice de leurs mandats et

*SI* les jeunes filles étaient mieux préparées au leadership,

*ALORS* une masse critique de femmes et jeunes filles serait prête à contribuer de manière efficace et effective au processus de stabilisation et de relèvement en RCA.

### **c) Résultats attendus, produits et activités**

Quatre résultats stratégiques sont visés par ce projet et présentés ci-dessous, assortis des détails à propos de la manière dont le projet compte apporter les changements désirés :

**Résultat 1 : L'environnement favorable à la participation politique et à la vie publique des femmes en RCA s'est amélioré.**

Ce résultat porte sur l'amélioration de l'accès des femmes aux sphères décisionnelles en termes de représentation et d'implication dans la prise de décision à travers l'amendement des textes législatifs d'une part et l'implémentation d'actions de plaidoyer. Le processus de révision du cadre juridique et légal doit être consultatif et participatif impliquant les hommes et les femmes, la société civile, le parlement et les partis politiques.

De plus, il est impératif d'œuvrer simultanément au changement des perceptions afin d'améliorer l'image de la femme leader. Le projet appuiera la société civile, spécialement les médias, dans le cadre de la mise en place d'initiatives en faveur d'une meilleure compréhension du genre, des droits de la femme de l'égalité et de l'importance de la participation des femmes dans les processus de réconciliation aux niveaux local et national.

Le projet prévoit également de mettre en œuvre une étude de base (Baseline) afin d'instaurer un état statistique de la représentation des femmes dans tous les domaines de gouvernance (administratif et politique). Cette étude inclura une analyse spécifique sur les disparités entre les hommes et les femmes dans la gouvernance à tous les niveaux. Elle permettra de soutenir le plaidoyer qui fait partie des outils pour les changements escomptés dans la législation et pour soutenir les activités concrètes y relatifs. Pour atteindre cet objectif, le projet sollicitera les différents organes régionaux UNDP GEPA, le Bureau Régional de UN Women pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, FAO, Banque Mondiale pour s'assurer d'une approche globale permettant d'intégrer des mesures sensibles au genre dans l'administration publique.

*Produit 1.1 : Le cadre juridique et légal favorise la participation des femmes à la vie publique et politique et au processus de réconciliation nationale.*

*Description des activités :*

- Appuyer la réalisation d'une étude diagnostic sur les lois discriminatoires en RCA et proposer des mesures correctrices ;
- Appuyer la vulgarisation et sa mise en œuvre de la Loi instituant la parité entre les hommes et les femmes en Centrafrique ;
- Appuyer une étude sur l'opérationnalisation de l'Observatoire du Genre prévu dans le décret de la Loi sur la Parité ;
- Lancer la Campagne Globale HeForShe en RCA ;
- Organiser des plaidoyers favorisant une participation accrue des femmes auprès du Parlement, du Gouvernement, de l'administration locale et des partis politiques et l'Autorité Nationale des Elections ;
- Appuyer l'évaluation de la mise en œuvre de la Résolution 1325 et révision de son Plan Action National (PAN) ;
- Actualiser le répertoire national des compétences féminines ;
- Appuyer la révision de la Politique nationale de Promotion de l'égalité et de l'équité ;
- Fournir un appui institutionnel au Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation Nationale pour appuyer l'intégration des aspects de genre dans le processus et stratégie de réconciliation nationale.

*Produit 1.2 : les leaders de la société civile, les communautés religieuses, les leaders traditionnels et les médias sont soutenus dans leur action de plaider en faveur de la représentation et la participation des femmes dans l'exercice de leur leadership et dans le processus de la réconciliation nationale*

*Description des Activités :*

- Appuyer le fonctionnement des réseaux des femmes leaders engagées dans la vie publique et politique;
- Appuyer des organisations de la société civile à développer et mettre en place une stratégie de plaidoyer et communication en faveur de la promotion et la protection des droits des femmes ;
- Développer un plan de communication stratégique pour le changement de comportement et mentalités sur l'image et les capacités de la femme comme leader légitime ;
- Bâtir des partenariats avec les médias (TV, radios, presse, en ligne) et les organisations de la société civile pour mettre en œuvre le plan de communication et de plaidoyer en faveur de la promotion et la protection des droits des femmes ;
- Organiser des activités de sensibilisation à l'intention des leaders locaux, des chefs coutumiers, des chefs religieux, des femmes, des jeunes, personnel de médias et des autres membres de la communauté.

**Résultat 2 : les femmes participent mieux à la vie politique et publique ainsi que leur leadership est renforcé.**

Le résultat vise à renforcer les capacités des femmes afin d'encourager leur participation aux processus politique et d'améliorer leur leadership. En ciblant les femmes élues, les membres des partis politiques, des cadres administratifs et autres, la formation permettra aux femmes d'être mieux outillées pour analyser leur contexte, acquérir des aptitudes au leadership. Ainsi, elles seront plus aptes à s'engager dans les compétitions et initiatives politiques et à participer dans des actions de plaidoyer visant la réconciliation nationale. Ceci signifie que les femmes dans les communautés et les femmes leaders à tous les niveaux disposent des capacités pour faire entendre leur voix et contribuer effectivement à un dialogue démocratique, serein et inclusif.

Parallèlement à l'amélioration quantitative de la participation politique des femmes, il est essentiel de renforcer leur participation sur le plan qualitatif. En effet, une fois élues, que ce soit au niveau local ou national, les femmes ne disposent pas des capacités et soutiens suffisants pour réaliser leurs responsabilités de façon efficace. Leurs capacités doivent donc être renforcées à tous les niveaux afin qu'elles puissent remplir leurs devoirs politiques et influencer la prise de décision et l'élaboration des politiques notamment en faveur de la consolidation de la paix.

*Produit 2.1 : les capacités des femmes élues et dans les institutions nationales sont renforcées.*

*Description des activités :*

- Elaborer et mettre en œuvre un Programme de formation à la vie politique et au leadership pour les femmes élues ;
- Mise en place d'une stratégie d'appui à l'ANE et à la révision genre-sensible du Code Electoral ;
- Organiser des forums d'échanges entre les femmes politiques de différents partis politiques à différents niveaux pour favoriser le rapprochement entre partis politiques
- Appuyer le Caucus des Femmes Parlementaires pour renforcer leur capacités d'influer sur les législations ;
- Appuyer la révision des textes favorisant une participation accrue des femmes auprès du Parlement, du Gouvernement, de l'administration locale et des partis politiques et l'Autorité Nationale des Elections ;
- Appuyer la consultation et formation des chefs de partis politiques pour une participation accrue des femmes dans la vie politique.
- Appuyer et renforcer la participation des femmes aux fora et conférences au niveau communautaire, national, sous régional et international sur la paix
- Appuyer les sessions de formation, perfectionnement professionnel et de mentorat pour les femmes dans la fonction publique

*Produit 2.2: La participation des organisations féminines engagées dans les processus de dialogue politique et réconciliation nationale est effective*

#### *Description des activités*

- Appuyer les initiatives des réseaux de femmes médiatrices au niveau communautaire pour renforcer le dialogue intercommunautaire et consolider la paix ;
- Promouvoir les initiatives de cohésion sociale entre les femmes retournées, rapatriées, déplacées et les populations hôtes ;
- Renforcer les capacités techniques des leaders des réseaux d'organisations féminines en matière de plaidoyer, dialogue, réconciliation, et lobbying sur le rôle et la place des femmes comme actrice de paix ;
- Appui à la représentation des femmes aux Comités Locaux de Paix.

### **Résultat 3 : Le leadership féminin est promu dans le cadre de la gouvernance communautaire**

La faible représentativité des femmes dans les structures de prise de décision au niveau local est le résultat de plusieurs facteurs. La méconnaissance des droits, le faible accès à la justice et l'application non rigoureuse des lois, la persistance des discriminations et les violences à l'égard des femmes et des filles sont des obstacles et des défis réels au leadership féminin. Ils ont une incidence directe sur l'accès des femmes aux fonctions publiques et politiques. De plus, les expériences démontrent que l'écart entre les hommes et les femmes rétrécit grâce à la fois à des améliorations sur le plan de l'égalité économique et de la participation à la vie politique. Souvent, la présence des femmes sur le marché de l'emploi leur confère un accès à un revenu et une participation aux décisions économiques leur permettant par la même occasion une meilleure participation politique.

Aussi, la forte proportion de jeunes par rapport aux autres groupes d'âge dans le pays justifie un investissement concret. Les jeunes représentent aujourd'hui près de 50% de la

population en RCA. L'amélioration du statut des jeunes filles permet de promouvoir leur participation et d'accroître le retour sur cet investissement dans les ménages, les communautés et dans le pays de manière générale.

*Produit 3.1 : Les femmes, au niveau communautaire, sont appuyées pour mieux contribuer à la résolution pacifique des conflits et dans la gouvernance communautaire*

*Description des activités :*

- Réaliser (appuyer) une étude d'évaluation des contraintes des femmes dans les organisations à caractère économique à exercer le leadership au sein de leur communauté ;
- Appuyer les initiatives des associations des femmes à caractère économique en soutien à la promotion de la paix et la cohésion sociale ;
- Renforcer les capacités des groupes/associations féminines à caractère économique en matière de leadership par l'accès à la communication et l'information et un accompagnement et un appui technique rapprochés ;
- Appuyer la redynamisation d'une plateforme nationale fonctionnelle des femmes leaders, au niveau national, provincial et départemental ;
- Elaborer et mettre en place une campagne de sensibilisation et d'éducation civique des femmes rurales sur leurs droits en général et à ceux d'élire et de se faire élire en particulier.

*Produit 3.2 : Les jeunes filles sont mieux impliquées dans les processus de relèvement post-conflit.*

*Description des activités :*

- Appuyer la mise en place des clubs d'écoutes DIMITRA pour les jeunes filles pour développer leurs capacités en matière de leadership et de gestion de conflit ;
- Appuyer les initiatives des jeunes filles engagées dans la prévention et la gestion des conflits intercommunautaires ainsi que dans les efforts de réconciliation nationale ;
- Appuyer la redynamisation d'une plateforme nationale des jeunes filles leaders agentes de changement communautaire, au niveau national, provincial et départemental.

#### **d) Enchaînement des activités**

La mise en place d'un environnement institutionnel, l'existence d'une stratégie nationale de Réconciliation intégrant la dimension genre dans le Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation Nationale, le changement des mentalités des communautés sur l'image de la femme vont créer un climat favorable pour le déroulement des autres activités.

En complément de cela, le renforcement des capacités des élues et autres femmes leaders, le renforcement des capacités, une campagne d'éducation civique et politique permettra aux femmes d'être davantage sensibilisées sur leurs droits et devoirs en tant que citoyennes et de participer davantage en tant que candidates ou électrices. Ainsi avec



l'émergence d'un pool des « Champions du genre » Hommes, il est attendu que le soutien aux femmes et l'efficacité des femmes dans la décision augmentent et l'engagement d'autres aspirantes aux élections locales futures est promu.

L'implication des femmes à la base permettra de renforcer le leadership des femmes dans la gouvernance locale, des femmes dans la prise de décision et dans l'élaboration de politiques capables de consolider la paix. Afin de consolider cette participation sur le long terme et d'en assurer la pérennité, une attention particulière sera portée sur l'émergence d'un leadership de jeunes filles dynamiques, qui à l'instar de leurs modèles aînées, vont contribuer à une nouvelle jeunesse engagée qui va continuer à faire avancer les droits des femmes à leur tour, et créer un cercle vertueux de mobilisation pour leurs droits, créer des cadres de dialogue pour exposer leurs préoccupations et élaborer des plans d'actions sur la paix et le relèvement desquels les autorités nationales seront redevables.

#### **e) Partenaires**

Le projet s'appuie sur de nombreux partenariats notamment avec les Ministères en charge du genre, de l'Intérieur, de l'Agriculture, l'ANE, les Plateformes des organisations féminines actives, et autres organisations de la société civile de promotion des droits de la femme et du maintien de la paix tels que l'Association des femmes Juristes de Centrafrique, le Réseau des femmes anciennes Ministres et Parlementaires, l'association URUX pour la Jeunesse et le Leadership, La Coalition des femmes centrafricaines pour la Paix, le Caucus des Femmes parlementaires, l'Association des femmes Professionnelles des Médias, la Plate formes des Femmes religieuses pour la Paix et la reconstruction, l'Association des Femmes pour le Développement de l'Education en Centrafrique (AFEDEC), la Plateforme Société Civile de la République Centrafricaine (SCRCA), et sur des partenaires stratégiques ayant des liens avec des organisations féminines locales actives à la base. Chaque organisation de la société civile sera identifiée et désignée comme partenaire sur une base compétitive d'appel à manifestation d'intérêt pour réaliser chaque activité et en fonction de leur thématique et de leur présence géographique.

Des relations étroites seront également entretenues avec les partenaires des autres projets PBF, notamment le Projet PNUD d'Appui à la Réconciliation et au Dialogue Nationale, avec lequel le projet partage une contrepartie gouvernementale étant le Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation. Dans ce sens, le Projet s'appuiera sur les efforts du projet PNUD, notamment dans le cadre de l'appui à la Commission de Vérité, Justice, Réparation, et Réconciliation pour développer des actions spécifiques pour les femmes et s'intégrer pleinement dans une dynamique nationale vers une meilleure participation des femmes, filles, garçons, et hommes de la RCA dans le processus de consolidation de la paix. De plus, le projet veillera à bâtir des synergies d'actions notamment dans les zones prioritaires des autres projets PBF, notamment le Projet d'Appui au Plan de Stabilisation de Bambari et le Projet de développement des Forces de Sécurité Intérieures (FSI) afin de pouvoir étendre ses activités dans les mêmes zones et contribuer à l'implication des femmes et la prise en compte du genre dans les initiatives de relèvement dès le départ. De même, le Projet s'appuiera sur les résultats du projet FSI qui vise à développer un plan sur la RSS et renforcer la confiance entre les populations et les FSI. Le Projet pourra ainsi

jouer un rôle clé dans la promotion du rôle des femmes dans le renouvellement de FSI. Cette collaboration étroite sera donc privilégiée avec des agences des Nations Unies ayant des activités en faveur du même groupe cible pour un partage de responsabilités en vue de maximiser l'impact.

f) Budget :

Tableau 2a : Budget par activité du projet (ONU FEMMES)

<b>Résultat 1 : L'environnement favorable à la participation politique et à la vie publique des femmes en RCA est renforcé.</b>				
Numéro du produit	Nom des produits	Budget des produits ONU FEMMES	Catégorie de dépense de l'ONU (voir tableau suivant pour les catégories)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
Produit 1.1	Le cadre juridique et légal favorise la participation des femmes à la vie publique et politique et au processus de réconciliation nationale	<b>272,500 USD</b>	Fournitures, produits de base, matériels ; Services contractuels	Vulgarisation de la loi sur la parité ; Campagne HeforShe ; Atelier de plaidoyer ; Appui institutionnel
Produit 1.2	Les leaders de la société civile, les communautés religieuses, les leaders traditionnels et les médias sont soutenus dans leur action de plaidoyer en faveur de la représentation et la participation des	<b>534,126 USD</b>	Fournitures, produits de base, matériels ; Services contractuels ; Frais de déplacement ; Transferts et subventions aux homologues	Appui aux réseaux des femmes ; Plan de communication stratégique sur le rôle des femmes ; Activités de sensibilisation

	femmes dans l'exercice de leur leadership et dans le processus de la réconciliation nationale			
<b>Résultat 2 : Les femmes participent mieux à la vie politique et publique ainsi que leur leadership est renforcé.</b>				
Produit 2.2	La participation des organisations féminines engagées dans les processus de dialogue politique et réconciliation nationale est effective	<b>216,500 USD</b>	Fournitures, produits de base, matériels ; Services contractuels ;	Formations ; Appui aux séances de plaidoyer ;
<b>Résultat 4 : La gestion du projet est efficace, coordonnée et axée sur les résultats</b>				
Produit 4.1.	Le projet est géré efficacement, avec une expertise adéquate et un plan de suivi évaluation disponible	<b>164,500 USD</b>	Personnel et autres employés ; Équipement, Services contractuels	Elaboration Baseline ; Evaluation externe ; Appui à la gestion ; Fournitures
<b>Sous -Total</b>		<b>1,187,626 USD</b>		
Coûts d'appui indirects (7%)		83,133.82 USD		
<b>Total</b>		<b>1,270,759.82 USD</b>		

**Tableau 2b : Budget par activité du projet (PNUD)**

<b>Résultat 2 : Les femmes participent mieux à la vie politique et publique ainsi que leur leadership est renforcé.</b>				
Numéro du produit	Nom des produits	Budget des produits ONU FEMMES	Catégorie de dépense de l'ONU (voir tableau suivant pour les catégories)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
Produit 2.1	Les capacités des femmes élues et dans les institutions nationales sont renforcées.	<b>638,041.11 USD</b>	Fournitures, produits de base, matériels ; Services contractuels ; Frais de déplacement ; Transferts et subventions aux homologues	Programme de formation à la vie politique ; Appui stratégie ANE, Code électoral ; Forums d'échanges femmes différents partis politiques
Produit 2.2	La participation des organisations féminines engagées dans les processus de dialogue politique et réconciliation nationale est effective	<b>70,000 USD</b>	Fournitures, produits de base, matériels ; Services contractuels ;	Appui aux initiatives de cohésion sociale des femmes

<b>Sous -Total</b>		<b>708,041.11 USD</b>		
Coûts d'appui indirects (7%)		49562.87 USD		
<b>Total</b>		<b>757,603.98 USD</b>		

**Tableau 2c : Budget par activité du projet (FAO)**

<b>Résultat 3 : Le leadership féminin est promu dans le cadre de la gouvernance communautaire</b>				
Numéro du produit	Nom des produits	Budget des produits ONU FEMMES	Catégorie de dépense de l'ONU (voir tableau suivant pour les catégories)	Commentaires (par exemple sur les types de produit ou la justification du budget)
Produit 3.1	Les femmes, au niveau communautaire, sont appuyées pour mieux contribuer à la résolution pacifique des conflits et dans la gouvernance communautaire	<b>338,000 USD</b>	Fournitures, produits de base, matériels ; Frais de déplacement ; Services contractuels	Renforcement des capacités des associations communautaires des femmes en leadership ; Sensibilisation et éducation civique

Produit 3.2	Les jeunes filles sont mieux impliquées dans les processus de relèvement post-conflit.	<b>148,000 USD</b>	Fournitures, produits de base, matériels ; Services contractuels	Mise en place des clubs DIMITRA pour jeunes filles ; Appui aux initiatives de prévention et gestion des conflits intercommunautaires
<b>Sous -Total</b>		<b>486,000 USD</b>		
Coûts d'appui indirects (7%)		34,020 USD		
<b>Total</b>		<b>520,020 USD</b>		

**Tableau 3 : Budget du projet par catégories de dépense de l'ONU**

PBI PROJECT BUDGET							
CATEGORIES	1 <sup>st</sup> Tranche (70%)			2 <sup>nd</sup> Tranche (30%)			TOTAL
	ONU FEMMES	PNUD	FAO	ONU FEMMES	PNUD	FAO	
1. Staff and other personnel	37 800,00 USD	120 632,40 USD	35 000,00 USD	16 200,00 USD	51 699,60 USD	15 000,00 USD	276 332,00 USD
2. Supplies, Commodities, Materials	503 388,20 USD	257 396,38 USD	256 900,00 USD	215 737,80 USD	110 312,73 USD	110 100,00 USD	1 453 835,11 USD
3. Equipment, Vehicles, and Furniture (including Depreciation)	36 750,00 USD	7 000,00 USD	-	15 750,00 USD	3 000,00 USD	-	62 500,00 USD
4. Contractual services	142 800,00 USD	35 000,00 USD	25 200,00 USD	61 200,00 USD	15 000,00 USD	10 800,00 USD	290 000,00 USD
5. Travel	12 600,00 USD	12 600,00 USD	12 600,00 USD	5 400,00 USD	5 400,00 USD	5 400,00 USD	54 000,00 USD
6. Transfers and Grants to Counterparts	70 000,00 USD	49 000,00 USD	-	30 000,00 USD	21 000,00 USD	-	170 000,00 USD
7. General Operating and other Direct Costs	28 000,00 USD	14 000,00 USD	10 500,00 USD	12 000,00 USD	6 000,00 USD	4 500,00 USD	75 000,00 USD
<b>Sub-Total Project Costs</b>	<b>831 338,20 USD</b>	<b>495 628,78 USD</b>	<b>340 200,00 USD</b>	<b>356 287,80 USD</b>	<b>212 412,33 USD</b>	<b>145 800,00 USD</b>	<b>2 381 667,11 USD</b>
8. Indirect Support Costs*	58 193,67 USD	34 694,01 USD	23 814,00 USD	24 940,15 USD	14 868,86 USD	10 206,00 USD	166 716,69 USD
<b>TOTAL</b>	<b>889 531,87 USD</b>	<b>530 322,79 USD</b>	<b>364 014,00 USD</b>	<b>381 227,95 USD</b>	<b>227 281,19 USD</b>	<b>156 006,00 USD</b>	<b>2 548 383,80 USD</b>

En vertu des règles de PBSO, PBSO autorisera un premier transfert équivalent à 70% du budget demandé et autorisera le paiement des 30% restants uniquement sous condition que les rapports de projets soient envoyés à temps et acceptés par PBSO et que 80% du montant total de la première tranche soit dépensé.



**g) Capacité des entités de l'ONU bénéficiaires et partenaires d'exécution :**

ONU Femmes est l'entité des Nations Unies en charge de coordonner les efforts des agences du Système des Nations Unies, des gouvernements et de la société civile pour la promotion de l'égalité des Sexes et l'autonomisation de la femme dans tous les pays et dans tous les secteurs. Le Programme ONU Femmes en RCA appuyée par son Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre renforce depuis 2015 les efforts pour augmenter la participation des femmes sur les questions de Femmes, Paix et Sécurité dans le contexte de la reconstruction post-conflit, la consolidation de la paix et un appui à la réponse humanitaire couplé d'un rôle de coordination des initiatives des agences des Nations Unies sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes au sein de l'équipe de pays (UNCT).

De ce fait, ONU Femmes a travaillé sur 2 programmes majeurs financés par le Gouvernement du Japon à savoir « *Support to Transitional authorities in Central African Republic to strengthen women's participation in peace and security and assistance to women and girls affected by conflict* » and « *Support to inclusive Disarmament, Demobilization, Reintegration (DRR) and Gender responsive humanitarian response in CAR* ».

En effet, ONU Femmes dispose d'une expertise technique en genre avec une Senior Gender Adviser et d'une équipe de huit (8) staffs (2 internationaux et 6 nationaux) spécialisées dans les thématiques de Femmes Paix et Sécurité, Action Humanitaire et de réhabilitation économique dans un contexte de crise et post conflit. Il est reconnu que, pour des interventions catalytiques, un meilleur engagement des autorités nationales et acteurs de la société civile pour faire progresser l'agenda du genre en RCA en partenariat avec la Mission et les agences des Nations Unies. Ses interventions couvrent les villes de Bangui, les Communes de Bimbo et Bégoua dans la Préfecture d'Obella M'poko Bouar et Bambari pour toucher les zones les plus affectées du pays.

Le fait d'avoir développé en 2016 un Document de programme quinquennal de Gouvernance sur la participation des femmes à la vie politique et publique fait du Programme ONU Femmes en RCA de manière tout à fait naturelle, l'agence porteuse de du financement du PBSO en RCA.

Le travail en partenariat est une exigence du fait de la transversalité du genre et ses partenaires de mise en œuvre à ce jour sont : La Présidence de la République, le Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation Nationale, le Ministère de la Justice, les Unités Genre et DDR de la MINUSCA, le UNDP/ PACEC, le PNUD/Programme Conjoint Justice, la FAO, les ONG nationales et régionales : Femmes Afrique Solidarité (FAS), Afrique Secours et Assistance (ASA), la Maison de la Presse et des Journalistes (MJP), Action et Développement (ACDEV).

Le PNUD a une expérience avérée d'appui dans les domaines de gouvernance, de justice, de sécurité, règlements des conflits, cohésion sociale et de consolidation de la paix. Plusieurs projets ont été mis en œuvre dans ce cadre. Il s'agit notamment du projet d'appui au processus de réconciliation nationale pour une paix durable en RCA, du Projet d'Appui au Cycle Électoral de la République Centrafricaine (2014-2016) et du Projet d'Appui à la lutte contre les Violations des Droits de l'Homme et à la Relance de la Justice en Centrafrique.

Ces projets ont permis de (i) fournir aux acteurs nationaux, un accompagnement technique et financier en vue de rétablir la cohésion sociale et, à moyen terme, faciliter le processus de réconciliation nationale pour une paix durable en République Centrafricaine. Dans cette perspective, l'accent a été mis sur la promotion de la médiation inter/intra-communautaire pour réduire la violence, apaiser les tensions et amorcer un dialogue inter-centrafricain pour une réconciliation nationale et une paix durables par la mise en place d'un réseau de médiateurs et des Comités locaux de paix et de dialogue ; (ii) apporter une assistance au renforcement des capacités organisationnelles, techniques, financières et opérationnelles des principaux acteurs nationaux impliqués dans le processus électoral pour permettre une conduite efficace, efficiente et pérenne d'un processus électoral libre, transparent, crédible et inclusif, conformément aux standards internationaux ; (iii) contribuer à faire de la justice l'un des acteurs clés de la construction de la paix et la réconciliation nationale en Centrafrique, en luttant contre les graves violations, la justice transitionnelle et la protection des droits dans les communautés à travers une approche pouvant mobiliser les communautés et particulièrement les femmes et les jeunes, autour d'objectifs et d'intérêts communs et contribuer au retour de la cohésion sociale.

Le PNUD présente donc, un avantage comparatif dans le renforcement des capacités des acteurs institutionnels et de la société civile en matière de gouvernance, de consolidation de la paix et d'institutionnalisation du genre de façon transversale au niveau des politiques publiques et de la société civile.

La FAO a une expérience directe en matière d'appui d'urgence et de relèvement post conflit. De nombreux projets ont été mis en œuvre pour appuyer les ex-combattants en 2010 (UNJP/CAF/001/PBF « Appui à la mise en œuvre des activités génératrices de revenus et d'auto-emploi dans le secteur agropastoral des zones de conflits » ; UNJP/CAF/002/PBF PBF/CAF/002 « Appui à l'insertion de la Jeunesse Pionnière Nationale (JPN) dans les zones d'accueil et à l'efficacité du centre d'apprentissage et de réinsertion économique de Bossembélé »). En réponse à la crise récurrente centrafricaine, la FAO a mené, depuis 2013, des actions immédiates en termes des opérations d'urgence contribuant à la survie des populations. Elle a mis en place, à Bangui, une équipe multidisciplinaire avec l'appui du bureau régional pour l'Afrique et du siège. Quatre sous bureaux ont été ouverts dans les villes de Bossangoa, Bouar, Kaga-Bandoro et Bambari pour toucher les zones les plus affectées du pays.

<b>Tableau 4 : Aperçu général du financement des entités de l'ONU dans le pays</b>				
	<b>ENTITÉ 1 : ONU Femmes</b>	<b>Principale source de financement (gouvernement, donateur, etc.)</b>	<b>Budget annuel ordinaire en dollars US</b>	<b>Fonds d'affectation spéciale d'urgence (ex : CAP)</b>
<b>Année financière précédente</b>	<b>ONU Femmes</b>	Gouvernement du Japon,	3,000,000 US	
	<b>ONU Femmes</b>	Budget de fonctionnement	100,000 US	
	<b>PNUD</b>			
	<b>FAO</b>	DfID, ECHO, EC, FH, CERF, Canada, France, Italie	9,955,745 USD	
		FAO	165,000 USD	
	<b>PNUD</b>	USA, PBF, Japon, Pays-bas, GEF, Minusca, Unv, France	62 236 069 USD	
		TRAC	4 189 000 USD	
<b>Année financière en cours</b>	<b>ONU Femmes</b>	Gouvernement du Japon	1,500,000 USD	
	<b>ONU Femmes</b>	Budget de fonctionnement	90,000 USD	
	<b>PNUD</b>	USA, PBF, Japon, Pays-bas, GEF, Minusca, Unv, France	42 682 379 USD	
		TRAC	4 189 000	
	<b>FAO</b>	DfID, OFDA, ECHO	9,788,276 USD	
		FAO	1,319,000 USD	

## II. Gestion et coordination

### a) Gestion du projet :

Le projet sera géré par un Comité de Coordination et une unité de gestion du projet.

Le Comité de coordination du projet sera composé du Coordinateur de projet, des agences partenaires, des structures gouvernementales concernées, partenaire d'exécution, d'un représentant du Secrétariat du PBF en RCA, ainsi que toute autre entité en mesure de contribuer dans le travail de substance et dans l'analyse technique des interventions du projet. Le comité se réunira de façon régulière, au minimum chaque trois mois et en réunion extraordinaire si besoin et afin d'assister le coordinateur national dans la résolution rapide et efficace des obstacles. Les tâches du Comité seront, entre autres, d'étudier les rapports produits par le coordinateur national du projet afin d'orienter le travail des partenaires de mise en œuvre et de prendre les décisions stratégiques.

L'équipe de ONU Femmes constitue l'unité de mise en œuvre et est la cheville ouvrière de la mise en œuvre du Programme au jour le jour selon les plans de travail établis par les parties prenantes au projet.

- En plus de ses activités propres qu'il aura à réaliser ONU Femmes va :
- Pourvoir à l'expertise technique nécessaire pour la mise en œuvre harmonieuse des plans de travail élaborés par le PNUD et la FAO,
- Aider à établir des partenariats avec les acteurs clés tels que le Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation Nationale, l'Assemblée Nationale, l'ANE, au niveau national et préfectoral, etc.
- Appuyer le plaidoyer auprès des acteurs clés tels que les leaders des partis politiques, les membres de l'Assemblée nationale, les leaders communautaires et religieux et les médias pour la promotion du leadership des femmes, la reconnaissance de leurs droits de leaders légitimes, de citoyennes, la contribution à une nouvelle perception de leur image ;
- Contribuer au développement et participer à un cadre de concertation conjoint des projets PBF ;
- Veiller à la conception des messages genre sensibles en adéquation et favorables à la Paix et à la réconciliation en RCA et surtout, à la valorisation de l'image de la femme et de la jeune fille comme leader et actrice de paix,
- Donner des conseils stratégiques en genre pour l'orientation du travail des partenaires de mise en œuvre sur le terrain, pour l'orientation globale du projet afin de s'assurer que toutes activités répondent de manière cohérente et adéquates aux non seulement aux besoins spécifiques des femmes et des jeunes filles centrafricaines et aux priorités nationales pour le Relèvement et la Consolidation de la Paix mais encore aux objectifs du Programme.

Au niveau national, le projet sera coordonné par le staff du Programme de ONU Femmes. Compte tenu de l'importance du sujet et de la sensibilité des questions de Gouvernance en RCA, le programme sera sous la supervision de la Senior Gender Adviser expérimentée en questions de Femmes, Paix Sécurité et Gouvernance, qui a pleine connaissance du contexte de la RCA et bonne connaissance de la sensibilité des problèmes de Gouvernance en RCA, déjà en place. Une assistante au Programme d'une expérience internationale va travailler avec elle pour le suivi quotidien des activités du Programme. Le coordinateur et son assistant analyseront et consolideront les informations transmises par les agences partenaires afin de dégager les tendances générales et les risques principaux. Les autres entités bénéficiaires du projet mettront en place des mesures de gestion du projet au sein de leurs agences pour les activités relevant de leur mandat.

La gestion coordonnée et efficace du projet dans une approche axée sur les résultats : Il s'agit de s'assurer que l'unité de coordination du projet présidée par ONU Femmes avec l'expertise dont elle dispose est mise en place, fonctionne efficacement et dispose de tous les moyens nécessaires pour atteindre les résultats escomptés. L'approche stratégique d'ONU FEMMES consiste en effet à veiller à ce que tous les parties prenantes à la réalisation du Projet soient au même niveau d'information, surmontent ensemble les difficultés, conduisent dans la mesure du possible des activités conjointes et ou complémentaires et trouvent des solutions aux difficultés qui pourraient surgir au cours de la mise en œuvre dans un contexte relativement instable et imprévisible.

b) **Gestion des risques :**

**Tableau 5 – Matrice de gestion des risques**

<b>Risques</b>	<b>Probabilité (haute, moyenne, faible)</b>	<b>Gravité de l'impact sur le projet (haut, moyen, faible)</b>	<b>Stratégie d'atténuation (et personne/unité responsable)</b>
Faible expression de la volonté politique pour la prise en compte du genre et l'émergence d'un leadership féminin fort	Moyenne	Haute	Conduire un plaidoyer et instituer un réseau de « Champions du genre » à un haut niveau pour susciter l'engagement des politiques et des décideurs
Résistance au changement par manque de volonté politique et du fait des blocages créés par la culture et les traditions.	Moyenne	Haute	Renforcer les capacités de plaidoyer et de pression des femmes élues et des organisations féminines.
Les femmes leaders élues et dans les institutions nationales ne parviennent pas à transcender leurs divisions politiques et se fragmentent.	Moyenne	Faible	Mettre au point une stratégie de médiation et d'information impartiale et transparente des dangers qu'une telle attitude comporte.
Le conflit/l'instabilité politique escalade et l'accès aux zones du projet et empêche le bon déroulement des activités.	Haute	Haute	Observer de façon continue l'évolution de la situation sécuritaire et élaborer des scénarios et des stratégies d'adaptation relatives et en informer régulièrement le PBSO
Les femmes et les jeunes filles ne s'approprient pas les	Faible	Moyenne	Elaborer des campagnes de sensibilisation/ séances de coaching efficaces

activités et ne s'impliquent pas dans la réalisation les objectifs du programme			responsabilisant les femmes et les jeunes filles et leur faisant réaliser que chacune d'entre elle a un rôle à jouer et est concernée par la vie de sa communauté et de son pays.
---	--	--	---

**c) Suivi et évaluation :**

Le coordinateur du projet, le Chargé de programme et l'assistant à l'Administration et des Finances et le chauffeur seront responsables au quotidien de la mise en œuvre du Projet. Les agences et organisations partenaires seront également chargées à leur niveau d'assurer le Suivi-évaluation des activités et ou résultats dont ils assurent le lead. Cette équipe de suivi et évaluation entreprendra des visites régulières sur le terrain pendant la durée du projet selon un calendrier fixé à l'avance ou non.

Cette équipe sera en charge du reporting mandataire destinés au MPTF et PBSO (sur la base des visites du terrain et des rapports des ONG partenaires et du coordinateur national) et en utilisant le format du PBF.

Un plan de suivi/évaluation sera mis en place par le Secrétariat du PBF afin d'évaluer les progrès réalisés vers l'atteinte des résultats, identifier les éventuelles difficultés et proposer des mesures correctives pour l'amélioration de la performance du projet. Quand nécessaire, le Secrétariat appuiera l'étude sur la base des données. De plus, le projet inclut une évaluation finale indépendante.

**d) Dispositions administratives (paragraphe normalisé)**

Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

**Fonctions de l'Agent administratif**

Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Programmes, and One UN funds » (2008)<sup>4</sup> (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluri donateurs et des Programmes conjoints, et du Fonds du programme des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUM) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :

<sup>4</sup> Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés ;
- Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés ;
- Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde) ;

Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

### **Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires**

Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.

Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :

- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet ;
- Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre au plus tard le 15 novembre ;
- Des rapports d'activité narratifs finaux (de fin de projet), à soumettre au plus tard dans un délai de 3 mois après la clôture opérationnelle du projet ;
- Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril) ;
- Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds ;

- Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question ;
- Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

### **Propriété du matériel, des fournitures et autres biens**

La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

### **Information du public**

Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).



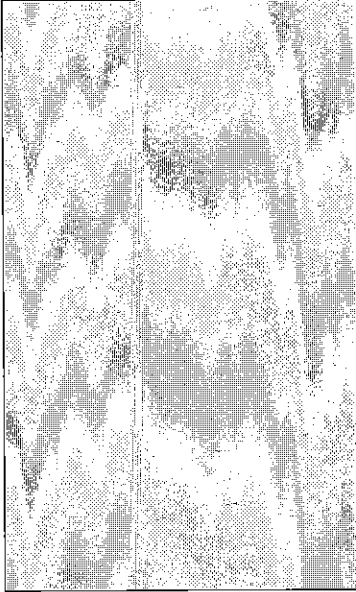
Annexe A : Résumé de projet (à fournir au Bureau du MPTF sous format Word)



**FONDS POUR LA CONSOLIDATION DE LA PAIX**

**RÉSUMÉ DE PROJET**

<b>Numéro et intitulé du projet :</b>	<b>Promotion de la participation politique et leadership de la femme dans la consolidation de la paix</b>	
<b>Entité(s) de l'ONU bénéficiaire(s) :</b>	ONU Femmes, PNUD, FAO	
<b>Partenaire(s) d'exécution :</b>	Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation	
<b>Site :</b>	<b>Mise en œuvre au niveau national : Bangui, Bambari, Kaga-Bandoro, Bossangoa, Bria</b>	
<b>Budget approuvé du projet :</b>	2,548,383.81 USD	
<b>Durée du projet :</b>	<b>Date de démarrage prévue : Août 2017</b>	<b>Date d'achèvement prévue : Février 2019</b>
<b>Domaine de priorité du Fonds :</b>	2: <i>Promote coexistence and peaceful resolution of conflicts (Priority Area 2):</i> (2.1) National reconciliation; (2.2) Democratic Governance; (2.3) Conflict prevention/management	
<b>Résultats du projet :</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1) <b>Résultat 1 : L'environnement favorable à la participation politique et à la vie publique des femmes en RCA s'est amélioré</b></li> <li>2) <b>Résultat 2 : Les femmes participent mieux à la vie politique et publique ainsi que leur leadership est renforcé.</b></li> <li>3) <b>Résultat 3 : Le leadership féminin est promu dans le cadre de la gouvernance communautaire</b></li> </ol>	
<b>Activités principales du projet :</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un environnement institutionnel favorable à la promotion du leadership et participation des femmes par le suivi de la mise en œuvre de la législation déjà favorable et revoir les documents de stratégie déjà obsolète,</li> <li>- Organiser des plaidoyers favorisant une participation accrue</li> </ul>	



des femmes auprès du Parlement, du Gouvernement, de l'administration locale et des partis politiques et l'Autorité Nationale des Elections ;

- Fournir un appui institutionnel au Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation Nationale pour appuyer l'intégration des aspects de genre dans le processus et stratégie de réconciliation nationale ;
- Appuyer le fonctionnement des réseaux des femmes leaders engagées dans la vie publique et politique et dans la gestion communautaire ;
- Stimuler le leadership des jeunes filles afin de développer leur capacité et les engager dans la prévention et la gestion des conflits intercommunautaires ainsi que dans les efforts de réconciliation nationale
- Appuyer les initiatives de promotion de la paix menées par les femmes et les jeunes filles comme vecteurs de changement, de cohésion et de stabilisation dans les zones du projet.

## Annexe B – Cadre de résultats du projet IRF

Nom du pays : République Centrafricaine									
Dates du projet : Août 2017 – Février 2019									
Théorie de changement pour l'IRF : <i>SI le cadre juridique et légal existant était amélioré et appliqué pour assurer une meilleure représentativité des femmes de manière égalitaire,  SI les leaders de la société civile, les leaders religieux et les médias plaident pour la participation des femmes et des jeunes filles dans le processus de réconciliation nationale et la valorisation de leur image,  SI les femmes les femmes engagées dans la vie politique et publique étaient mieux appuyées et mieux outillées dans l'exercice de leurs mandats et  SI les jeunes filles étaient mieux préparées au leadership,  ALORS une masse critique de femmes et jeunes filles serait prête à contribuer de manière efficace et effective au processus de stabilisation et de relèvement en RCA.</i>									
Objectif du projet : Promouvoir la participation politique et le leadership de la femme dans la consolidation de la paix									
Indicateur : Niveau d'amélioration du leadership des femmes dans les processus de consolidation de la paix									
Résultats	Produits	Indicateurs	Mode de vérification	Année 1		Année 2		Etapes	
Description du résultat 1 :  L'environnement favorable à la participation politique et à la vie publique des femmes en RCA s'est amélioré		Indicateur de résultat 1 a : Pourcentage des textes juridiques qui promeuvent l'égalité du genre.  Niveau de référence : TBC Cible : 20% de révision des textes	Textes juridiques promulgués	X	X	X	X	X	X
		Indicateur de résultat 1 b : Pourcentage des femmes promues dans les sphères décisionnelles politique et publique.  Niveau de référence : 19.7% de femmes dans les sphères de décisions (post-élections) Cible : 40%	Actes de nominations	X	X	X	X	X	X
	Produit 1.1 <i>Le cadre juridique et légal favorise la participation des femmes à la vie publique et politique et au processus de réconciliation nationale.</i>	Indicateur de produit 1.1.1 % des textes juridiques amendés conformément à la loi sur la parité et encourage la participation des femmes  Niveau de référence : TBD Cible : 15%	Données collectées auprès des institutions de gouvernance						X
	Activités :	Indicateur de produits 1.1.2	Rapport de formation		X	X	X	X	X

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer la réalisation d'une étude diagnostic sur les lois discriminatoires en RCA et proposer des mesures correctrices ;</li> <li>- Appuyer la vulgarisation et sa mise en œuvre de la Loi instituant la parité entre les hommes et les femmes en Centrafrique ;</li> <li>- Appuyer une étude sur l'opérationnalisation de l'Observatoire du Genre prévu dans le décret de la Loi sur la Parité ;</li> <li>- Lancer la Campagne Globale HeForShe en RCA;</li> <li>- Organiser des plaidoyers favorisant une participation accrue des femmes auprès du Parlement, du Gouvernement, de l'administration locale et des partis politiques et l'Autorité Nationale des Elections;</li> <li>- Appuyer l'évaluation de la mise en œuvre de la Résolution 1325 et révision de son Plan Action National (PAN);</li> <li>- Actualiser le répertoire national des compétences féminines ;</li> <li>- Appuyer la révision de la Politique nationale de Promotion de l'égalité et de l'équité ;</li> <li>- Fournir un appui institutionnel au Ministère des Affaires Sociales et de la Réconciliation Nationale pour appuyer l'intégration des aspects de genre dans le processus et</li> </ul>	<p>Nombre de leaders de partis politiques sensibilisés sur la participation des femmes.</p> <p><b>Niveau de référence :</b>  <b>Cible :</b> Leader de tous les partis politiques sont sensibilisés</p> <p><b>Indicateur de produit 1.1.3</b>  Nombre de documents de stratégie révisé qui favorise la participation des femmes.</p> <p><b>Niveau de référence :</b> 3 documents stratégiques révisés : Politique Nationale Promotion des femmes, Plan d'action, Plan de mise en œuvre.</p> <p><b>Cible :</b> 5 (Stratégie de réconciliation, Loi électorale, Plan National 1325, Politique nationale de promotion égalité et équité, et Plan d'Action)</p>	<p>Publication des documents révisés</p>			X	X	X	X	X							
--	--	--	--	--	--	---	---	---	---	---	--	--	--	--	--	--	--

	stratégie de réconciliation nationale																		
	<p><b>Produit 1.2</b>  <i>les leaders de la société civile, les communautés religieuses, les médias et les leaders traditionnels sont soutenus dans leur action de plaider en faveur de la représentation et la participation des femmes dans le processus de la réconciliation nationale.</i></p>	<p><b>Indicateur de produit 1.2.1</b>          Nombre de campagnes menées au niveau national sur le rôle des femmes dans le processus de réconciliation nationale  <b>Niveau de référence : 3</b>  <b>Cible : 27</b> (16 préfectures + 11 arrondissements de Bangui)</p>	Rapport d'activités Nombre d'événements médiatisés		X	X	X	X	X	X									
	<p><b>Activités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer le fonctionnement des réseaux des femmes leaders engagées dans la vie publique et politique;</li> <li>- Appuyer des organisations de la société civile à développer et mettre en place une stratégie de plaidoyer et communication en faveur de la promotion et la protection des droits des femmes ;</li> </ul>	<p><b>Indicateur de produit 1.2.2</b>          Nombre de partenariat avec les médias (radio, TV, presse, en ligne) qui s'engagent à diffuser des messages sur les droits, les devoirs politiques des femmes, et leur rôle dans le processus de réconciliation nationale.  <b>Niveau de référence : 1</b>  <b>Cible : 6</b> (radios communautaires, TV, médias en ligne, réseaux société civile)</p>	Documents de partenariats Plan de médiatisation	X	X	X	X	X	X										
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer un plan de communication stratégique pour le changement de comportement et mentalités sur l'image et les capacités de la femme comme leader légitime ;</li> <li>- Bâtir des partenariats avec les médias (TV, radios, presse, en ligne) et les organisations de la société civile pour mettre en œuvre le plan de communication et de plaidoyer en faveur de la promotion et la protection des droits des</li> </ul>	<p><b>Indicateur de produit 1.2.3</b>          Un plan de communication favorisant la perception de la femme comme leader clé dans le processus de réconciliation nationale  <b>Niveau de référence : 0</b>  <b>Cible : 1</b> Plan de Stratégie est élaboré.</p>	Document de Stratégie disponible	X															

	femmes ; - Organiser des activités de sensibilisation à l'intention des leaders locaux, des chefs coutumiers, des chefs religieux, des femmes, des jeunes, personnel de médias et des autres membres de la communauté															
Description du résultat 2 :  Les femmes participent mieux à la vie politique et publique et leur leadership est renforcé.		Indicateur de résultat 2 a Nombre de plateforme de femmes leaders de tous secteurs appuyées et fonctionnels Niveau de référence: 3 Cible : 10	Rapport d'activités	x	x	x	x	x	x							
		Indicateur de résultat 2 b Pourcentage accrue des femmes leaders membres des plateformes ciblées qui s'engagent dans les initiatives politiques et citoyennes Niveau de référence : TBD Cible : 30%	Enquête	x	x	x	x	x	x							
		Indicateur de résultat 2 c Pourcentage du public qui indique une meilleure compréhension du rôle de la femme comme leader politique légitime. Niveau de référence : TBD Cible : 75%	Enquête de perception	x	x	x	x	x	x							
		Produit 2.1 Les capacités des femmes élues et dans les institutions nationales sont renforcées.  Activités - Elaborer et mettre en œuvre	Indicateur de produit 2.1.1 Nombre de femmes élues et issues des institutions nationales formées Niveau de référence : % TBD (11 (Parlement) Cible : 80% des femmes issues du leadership des institutions gouvernementales	Rapport de formation Liste de présence Module de formation		x	x	x	x	x						

	<p>un Programme de formation à la vie politique et au leadership pour les femmes élues ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'une stratégie d'appui à l'ANE et à la révision genre-sensible du Code Electoral ;</li> <li>- Organiser des forums d'échanges entre les femmes politiques de différents partis politiques à différents niveaux pour favoriser le rapprochement entre partis politiques</li> <li>- Appuyer le Caucus des Femmes Parlementaires pour renforcer leur capacités d'influer sur les législations ;</li> <li>- Appuyer la révision des textes favorisant une participation accrue des femmes auprès du Parlement, du Gouvernement, de l'administration locale et des partis politiques et l'Autorité Nationale des Elections ;</li> <li>- Appuyer la consultation et formation des chefs de partis politiques pour une participation accrue des femmes dans la vie politique.</li> <li>- Appuyer et renforcer la participation des femmes aux fora et conférences au niveau communautaire, national, sous régional et international sur la paix</li> <li>- Appuyer les sessions de</li> </ul>	<p><b>Indicateur de produit 2.1.2</b>  <b>Pourcentage des femmes formées dont les capacités sont renforcées</b>  <b>Niveau de référence : A déterminer</b>  <b>Cible : A déterminer</b></p>	<p>Synthèse des rapports d'évaluation de fin de formation</p>				X				X										
	<p>Organiser des forums d'échanges entre les femmes politiques de différents partis politiques à différents niveaux pour favoriser le rapprochement entre partis politiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer le Caucus des Femmes Parlementaires pour renforcer leur capacités d'influer sur les législations ;</li> <li>- Appuyer la révision des textes favorisant une participation accrue des femmes auprès du Parlement, du Gouvernement, de l'administration locale et des partis politiques et l'Autorité Nationale des Elections ;</li> <li>- Appuyer la consultation et formation des chefs de partis politiques pour une participation accrue des femmes dans la vie politique.</li> <li>- Appuyer et renforcer la participation des femmes aux fora et conférences au niveau communautaire, national, sous régional et international sur la paix</li> <li>- Appuyer les sessions de</li> </ul>	<p><b>Indicateur de produit 2.1.3</b>  <b>- Le nouveau Caucus des femmes parlementaires et son Secrétariat sont appuyés et fonctionnel.</b>  <b>Niveau de référence : 0 caucus</b>  <b>Cible : 1 caucus créé</b></p>	<p>MoU          Rapport d'activités,          Rapport d'appui technique</p>	X	X	X	X	X	X	X	X										

	<p>formation, perfectionnement professionnel et de mentorat pour les femmes dans la fonction publique</p>												
	<p><b>Produit 2.2</b> <i>La participation des organisations féminines engagées au processus de dialogue politique et réconciliation nationale s'est renforcée.</i></p> <p><b>Activités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer les initiatives des réseaux de femmes médiatrices au niveau communautaire pour renforcer le dialogue intercommunautaire et consolider la paix ;</li> <li>- Promouvoir les initiatives de cohésion sociale entre les femmes retournées, rapatriées, déplacées et les populations hôtes ;</li> <li>- Renforcer les capacités techniques des leaders des réseaux d'organisations féminines en matière de plaidoyer, dialogue, réconciliation, et lobbying sur le rôle et la place des femmes comme actrices de paix ;</li> <li>- Appui à la représentation des femmes aux Comités Locaux de Paix.</li> </ul>	<p><b>Indicateur de produit 2.2.1</b> Un réseau de femmes engagé et actif dans le processus de dialogue politique et de réconciliation nationale <b>Niveau de référence:</b> 0 <b>Cible:</b> Un réseau créé et fonctionnel</p>	Existence textes, statut, documents relatifs à la création organisations faitière	X	X	X	X	X	X	X			
		<p><b>Indicateur de produit 2.2.2</b> % de leaders d'organisations féminines engagés dans le dialogue politique <b>Niveau de référence:</b> TBD <b>Cible:</b> 10%</p>	Rapport indiquant le niveau de participation des femmes dans les consultations politiques	X	X	X	X	X	X	X			
		<p><b>Indicateur de produit 2.2.3</b> % accrue des initiatives conduites par les organisations féminines qui promeuvent la réconciliation coexistence pacifique et cohésion sociale <b>Niveau de référence:</b> TBD <b>Cible:</b> 30%</p>	Rapport d'activité des initiatives menées		X	X	X	X	X	X			
<p><b>Description du résultat 3 :</b> <b>Le leadership féminin est promu</b></p>		<p><b>Indicateur de résultat 3 a</b> Amélioration de la représentation et</p>	Rapport d'activités de sensibilisation	x	x	x	x	x	x				



dans le cadre de la gouvernance communautaire.		du leadership des femmes dans les initiatives communautaires de cohésion sociale et de réduction de la violence <b>Niveau de référence :</b> TBD <b>Cible :</b> 30%	Rapport de nomination au sein des comités locaux de paix															
		<b>Indicateur de résultat 3 b :</b> nombre de leadership promus nombre des réseaux de jeunes filles leaders renforcés <b>Niveau de référence :</b> 1 réseau existant à Bangui <b>Cible :</b> Nombre de réseaux dans les 5 préfectures cibles	Rapport d'activités Rapport de réunion de création, Plan d'action du réseau	x	x	x	x	x	x									
	<p><b>Produit 3.1</b> <i>Les organisations féminines, au niveau communautaire, sont appuyées pour mieux contribuer à la résolution pacifique des conflits et dans la gouvernance communautaire.</i></p> <p><b>Activités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser (appuyer) une étude d'évaluation des contraintes des femmes dans les organisations à caractère économique à exercer le leadership au sein de leur communauté ;</li> <li>- Appuyer les initiatives des associations des femmes à caractère économique en soutien à la promotion de la paix et la cohésion sociale ;</li> <li>- Renforcer les capacités des groupes/associations féminines à caractère économique en</li> </ul>	<p><b>Indicateur de produit 3.1.1</b> % des femmes participants dans les organes de gestion de la vie communautaire <b>Niveau de référence :</b> TBD <b>Cible :</b> 30%</p> <p><b>Indicateur de produit 2.1.2</b> Nombre de forums de discussions organisés au niveau communautaire entre les femmes leaders politiques et des organisations communautaires <b>Niveau de référence :</b> 0 <b>Cible :</b> 5 forums de discussions.</p> <p><b>Indicateur de produit 2.1.3</b> Nombre de campagne d'éducation à la citoyenneté <b>Niveau de référence :</b> <b>Cible :</b> 27 (16 préfectures + 11 arrondissements de Bangui)</p>	<p>Rapport de sensibilisation Rapport réunion de plaidoyer Liste de composition des comités de gouvernance communautaire.</p> <p>Rapport de Forums Rapport de missions des parlementaires.</p> <p>Rapport d'activités Nombre d'événements médiatisés</p>		X	X	X	X	X	X	X							

	<p>matière de leadership par l'accès à la communication, et l'information et un accompagnement et un appui technique rapprochés ;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer la redynamisation d'une plateforme nationale fonctionnelle des femmes leaders, au niveau national, provincial et départemental ;</li> <li>- Elaborer et mettre en place une campagne de sensibilisation et d'éducation civique des femmes rurales sur leurs droits en général et à ceux d'élire et de se faire élire en particulier.</li> </ul>															
	<p><b>Produit 3.2</b> Les jeunes filles sont mieux impliquées dans les initiatives de consolidation de la paix.</p> <p><b>Activités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Appuyer la mise en place des clubs d'écoutes DIMETRA pour les jeunes filles pour développer leurs capacités en matière de leadership et de gestion de conflit ;</li> <li>- Appuyer les initiatives des jeunes filles engagées dans la prévention et la gestion des conflits intercommunautaires ainsi que dans les efforts de réconciliation nationale ;</li> </ul>	<p><b>Indicateur de produit 3.2.1</b> Nombre de jeunes filles formées au leadership et à la prévention et gestion des conflits</p> <p><b>Niveau de référence</b> : 50 <b>Cible</b> : 300</p> <p><b>Indicateur de produit 3.2.2</b> Nombre d'initiatives communautaires des réseaux des jeunes filles soutenues en faveur de la consolidation de la paix</p> <p><b>Niveau de référence</b> : 1 (campagne lutte contre violence) <b>Cible</b> : 5 autres initiatives</p>	<p>Rapport de formation Feuille de présence.</p> <p>Rapport d'activités de réalisation de l'initiative.</p>	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X

	<p>- Appuyer la redynamisation d'une plateforme nationale des jeunes filles leaders agentes de changement communautaire, au niveau national, provincial et départemental.</p>											
--	---	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--